

SOCIETE DE CONSEIL EN EXTERNALISATION ET EN MARKETING INTERNET - SCEMI
Société Anonyme
Au capital de 231 381,26 euros
Siège social : 9-13, avenue du Général Leclerc
92100 BOULOGNE BILLANCOURT
449 207 133 RCS NANTERRE

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 25 SEPTEMBRE 2020

Exercice clos le 31 décembre 2019

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2019 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Vous prendrez ensuite connaissance des rapports du Commissaire aux Comptes.

ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Durant l'exercice clos le 31 décembre 2019, l'activité de la Société a été la suivante :

Durant l'exercice clos le 31 décembre 2019, la société a réalisé un chiffre d'affaires de 2 881 322 euros, soit une augmentation de 4,79% par rapport à l'exercice 2018. Le résultat net s'est élevé à 111 605 euros contre 138 048 euros pour l'exercice 2018, soit une baisse de 19,16%

Analyse de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société

Malgré une hausse du chiffre d'affaires qui est passé de 2 749 k€ au 31/12/2018 contre 2 881 k€ au 31/12/2019, soit une augmentation de 4,79%, nous notons une baisse du résultat d'exploitation de -70K€ par rapport à l'exercice précédent. Cette contre-performance s'explique par une augmentation des charges de sous-traitances.

Principaux risques et incertitudes

Aucun

Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 31 décembre 2019, date de la clôture de l'exercice, il est à noter :

Nous vous informons qu'aucun événement important n'est survenu entre la date de la clôture de l'exercice et la date d'établissement du présent rapport qui puisse influencer les états de synthèse de l'exercice 2019, à l'exception de la crise sanitaire mondiale due à la propagation du Virus COVID 19.

A la date d'arrêté des comptes, la société n'est pas en mesure de chiffrer, à ce stade, l'impact de la crise sur son patrimoine, sa situation financière et son résultat.

L'entreprise a toutefois mis en action un plan de continuité de l'activité en utilisant les mesures suivantes :

- *Demandes de report des crédits*
- *Sollicitation d'un prêt PGE pour un montant de 529 k€*

A la date d'arrêté des comptes par le conseil d'administration des états financiers 2019 de l'entité, la direction de l'entité n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation.

Activités en matière de recherche et de développement

Nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

Évolution prévisible et perspectives d'avenir

Les objectifs pour l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2020 sont les suivants :

Nous souhaitons développer le chiffre d'affaires et le résultat, tout en maîtrisant nos charges.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Activité des filiales et participations

Vous trouverez dans le tableau annexé à notre bilan des informations relatives à l'activité et aux résultats des filiales de notre Société et des sociétés qu'elle contrôle.

Nous complétons ces informations par les éléments suivants :

- **100 % du capital de la société STEFI INFORMATIQUE**, société anonyme au capital de 40 000 euros dont le siège social est situé à 9-13, avenue du Général Leclerc - 92100 BOULOGNE BILLANCOURT et immatriculée sous le n°344 482 948 RCS NANTERRE. Cette filiale exerce une activité de saisie de données sur informatique. Au cours de son dernier exercice, son chiffre d'affaires s'est élevé à 867 417 euros et son résultat à 20 778 euros.
- **100 % du capital de la société VALUE DATA SERVICES**, société à responsabilité limitée au capital de 280 006 euros, qui a son siège social ZI Forello- Tanjombato - 102 Antananarivo – Madagascar, immatriculée au RCS : 2009B00245. Cette filiale a pour objet toutes prestations intellectuelles, commerciales et informatiques se rapportant au traitement de données et d'informations. Au cours de son dernier exercice, son résultat a enregistré un bénéfice de MGA 44 436 337.34 soit 10 985 €.

- **71 % du capital de la société VALUE IT** qui a son siège social ZI Forello- Tanjombato - 102 Antananarivo – Madagascar, immatriculée au RCS : 2012B00369. Cette filiale a pour objet de faire pour elle-même ou pour le compte de tiers ou en participation, sur le territoire de la République Malagasy, toutes prestations de matching et de traitement de données. Au cours de son dernier exercice, son résultat s'est élevé à MGA 511 196 533,35 soit 126 371 euros.
- **100 % du capital de la société MADACONTACT** qui a son siège social : ZI Forello-Tanjombato – Antananarivo – Madagascar, immatriculée au RCS : 2011B00729. Cette filiale a pour objet de faire pour elle-même ou pour le compte de tiers ou en participation, sur le territoire de la République Malagasy ainsi que toutes prestations de services de relation clients à distance et de centre d'appels. Au cours de son dernier exercice, son résultat a enregistré un déficit de MGA (-) 31.337.674,50 soit -7 461 euros.
- **34 % du capital de la société ANKOAY CONSULTING.** qui a son siège social : ZI Forello- Tanjombato - 102 Antananarivo - Madagascar. Cette filiale a une activité de saisie et traitement de données. Cette société est en veille.

Sociétés contrôlées

Notre Société contrôle actuellement les sociétés suivantes :

- STEFI INFORMATIQUE
- VALUE DATA SERVICES
- VALUE IT
- MADACONTACT

Nous vous informons que nous avons, depuis le 31 décembre 2019, pris une participation supplémentaire de 50% au capital de la Société MADACONTACT, portant ainsi notre détention à 100% du capital de ladite Société.

PARTICIPATION DES SALARIÉS AU CAPITAL

Conformément aux dispositions de l'alinéa 1 de l'article L. 225-102 du Code de commerce, nous vous indiquons ci-après l'état de la participation des salariés au capital social au dernier jour de l'exercice, soit le 31 décembre 2019.

La proportion du capital que représentent les actions détenues par le personnel selon la définition de l'article L. 225-102 du Code de commerce s'élevait au 31 décembre 2019 à 0 %.

INFORMATIONS SUR LES DÉLAIS DE PAIEMENT

Conformément aux articles L. 441-14 et D. 441-4, I du Code de commerce, nous vous communiquons les informations sur les délais de paiement de nos fournisseurs et de nos clients en indiquant le nombre et le montant total des factures reçues et émises non réglées au 31 décembre 2019 et la ventilation de ce montant par tranche de retard, dans le tableau suivant :

2019 Informations relatives aux délais de paiement fournisseurs							Informations relatives aux délais de paiement client					
Article D 441-1-1* : Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu							Article D 441-1-2* : Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	
(A) Tranches de retard de paiement												
Nombre de factures concernées	7				21	115					32	
Montant total des factures concernées (TTC)	102 927	5 620	2 028	1 521	13 504	22 673	333 910		27 422	9 222	71 319	107 963
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice (HT)	3,88%	0,21%	0,08%	0,06%	0,51%	0,85%						
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice (HT)							11,59%	0,00%	0,95%	0,32%	2,48%	3,75%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et des créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre des factures exclues											65	65
Montant total des factures exclues (TTC)											274 110	274 110
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article 441 -6 ou 443-1 du code de commerce)												
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais légaux : (30 jours)					Délais contractuels : (60 jours)						

RÉSULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Nous allons maintenant vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019, le chiffre d'affaires s'est élevé à 2 881 322 euros contre 2 749 669 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 4,79%.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 24 225 euros contre 5 294 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 357,59%.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 2 653 044 euros contre 2 327 164 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 14,00%.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 8 555 euros contre 11 952 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -28,42%.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 134 147 euros contre 203 678 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -34,14%.

Le montant des charges sociales s'élève à 54 560 euros contre 76 912 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -29,06%.

L'effectif salarié moyen s'élève à 2 contre 7 pour l'exercice précédent, soit une variation de -71,43%.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 27 871 euros contre 43 699 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -36,22%.

Le montant des autres charges s'élève à 4 763 euros contre 34 euros pour l'exercice précédent,

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 2 882 940 euros contre 2 663 438 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 8,24%.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 22 607 euros contre 91 525 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -75,30%.

Quant au résultat courant avant impôts, tenant compte du résultat financier de 109 087 euros (76 513 euros pour l'exercice précédent), il s'établit à 131 694 euros contre 168 038 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -21,63%.

Après prise en compte :

- du résultat exceptionnel de -13 016 euros contre -8 087 euros pour l'exercice précédent,
- de l'impôt sur les sociétés de 7 072 euros contre 21 903 euros pour l'exercice précédent,

Le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2019 se solde par un bénéfice de 111 605 euros contre un bénéfice de 138 048 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -19,15%.

Au 31 décembre 2019, le total du bilan de la Société s'élevait à 3 984 839 euros contre 3 866 210 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 3,07%.

Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 111 605 euros.

Nous vous proposons également de bien vouloir affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2019 de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	111 605 euros
------------------------	---------------

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 1 950 397 euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 2 956 343 euros.

Distributions antérieures de dividendes

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que la Société n'a supporté aucune dépense non déductible fiscalement au cours de l'exercice écoulé.

Tableau des résultats des cinq derniers exercices

Au présent rapport est annexé, conformément aux dispositions de l'article R. 225-102 du Code de commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours de chacun des cinq derniers exercices.

RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

En application de l'article L. 225-37 du Code de commerce, nous vous présentons dans le présent rapport de gestion, notre rapport sur le gouvernement d'entreprise contenant toutes les informations requises par la réglementation en vigueur.

INFORMATIONS CONCERNANT LES MANDATAIRES SOCIAUX

Liste des mandats et fonctions

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-37-4, 1° du Code de commerce, nous vous présentons la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun des mandataires sociaux.

M. Alexandre LEMAIRE

- *Président Directeur Général et Administrateur de la société SCEMI*
- *Gérant de la société SCI 11 GL BOULOGNE*
- *Gérant de la société EURL ALEXANDRE LEMAIRE FINANCE*
- *Gérant de la société SARL STEFI INFORMATIQUE*

M. Youssef CHRAIBI

- *Administrateur de la société SCEMI*
- *Président de la société OUTSOURCIA*
- *Président de SAS ASSISTANCE COMMUNICATION*
- *Président Directeur Général de la société EQUALPHONE*

M. Jabri YOUNES

- *Administrateur de la société SCEMI*
- *Administrateur de la société EQUALPHONE*

M. Franck POLIZZI

- *Administrateur de la société SCEMI*
- *Directeur Général de SAS ASSISTANCE COMMUNICATION*
- *Directeur Général de la société OUTSOURCIA*
- *Administrateur de la société EQUALPHONE*

ADMINISTRATION ET CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ

Renouvellement de mandats d'administrateurs

Les mandats d'administrateur de
Monsieur Youssef CHRAIBI
Monsieur Younes JABRI
Monsieur Alexandre LEMAIRE
Monsieur Franck POLIZZI

Venant à expiration à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale, nous vous proposons de les renouveler dans leurs fonctions pour une nouvelle période de six ans, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée à tenir dans l'année 2026 pour statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.

Votre Conseil vous invite, après la lecture de ces différents rapports, à vous prononcer sur les résolutions qui sont soumises à votre vote.

Fait à BOULOGNE BILLANCOURT

Le Conseil d'Administration